

<https://www.pouruneconstituante.fr/spip.php?article1293>



Ne contribuons pas à ériger l'élection présidentielle comme la clé de voûte de la situation et de son débouché !



a démocratie face aux défis - Débats - Les institutions - La Constitution -
Date de mise en ligne : mardi 3 janvier 2017

Copyright © ASSOCIATION POUR UNE CONSTITUANTE - Tous droits

réservés

Que les partis constitutionnels y cherchent désespérément secours et justification, c'est contredire ce que pourtant beaucoup suggèrent sans oser le dire : d'élections en élections le peuple refuse de voter pour ces partis...FN compris.

Car, enfin, quoi de glorieux, quoi de représentatif que 20% d'un électorat réduit au quart des inscrits.

Quel mandat autre que celui d'un refus massif de l'électorat à l'encontre des partis et candidats ? Quel message autre que "vous ne parlez (et agissez) pas et plus en notre nom". "Not in our name" comme l'écrivait si bien cette pétition signée par quelques uns des animateurs de La Sociale ...il y a si longtemps !

Ce n'est pas de tant d'aller à l'eau que les cruches et partis politiques se sont cassées. C'est de ne pas avoir servi à boire à l'électorat, qu'elles fussent vides ou chargées d'un liquide impropre à la boisson, sale, puant ou en trop faible quantité...Et cela ne concerne pas que les partis politiques.

Alors, il faut bien re-constituer ceci : "re-constituer" le Peuple "en corps".

Mais comment éviter qu'une (re-) constituante ne soit pas assimilée par le peuple à ces assemblées a fortiori parisiennes, éloignées du peuple, en ignorant les urgences et la situation.

Comment ne pas en soupçonner les membres élus de prolonger les délibérations et compromissions de leurs prédécesseurs ?

On oublie trop vite les assemblées communales de 1789-1795 et les quelques dizaines de "communes" de 1870-71 de trop courte durée. On oublie surtout qu'elles mettaient au premier rang de leurs délibérations la définition et l'expression des exigences concrètes, vitales, immédiates et collectives et des moyens de les satisfaire sans retard. "Du pain, du pain ! et pas des mots et beaux discours".

Cet échelon politique de proximité est encore formellement très présent en France, s'il ne l'est pas à Paris et dans les métropoles. Par la Loi, il dispose encore d'une "compétence générale" perdue par les assemblées départementales. Mais la tutelle préfectorale veille, qui manipule maires et adjoints au profit de l'état central, marginalisant souvent le reste du conseil municipal...et l'isolant du reste des habitants.

Certes, des commissions de concertations, parfois des "assemblées citoyennes" sont créées. Mais elles sont restées sous tutelle budgétaire et préfectorale via maires et adjoints. Résultat, à ce jour, la mobilisation des assemblées communales et départementales n'a pu, au delà des protestations et motions, s'opposer à l'offensive de l'union européenne et de l'Etat central pour les dépouiller de leurs ressources et compétences.

Contradictions concentrées dans les invitations aux congrès "des maires" et des "départements" des principaux dirigeants et idéologues européens tels Junker et Attali. Quelle joie pour des bourreaux d'être invités par leurs victimes.

Cependant, c'est bien encore au niveau communal que peut s'exprimer de façon la plus directe de refus du peuple, la désignation de ses représentants politiques, la résistance et la reconquête de ses services publics et associations.

C'est à ce niveau que s'exprime, par une abstention massive et les votes, le refus de la situation. Mais aussi celui de la représentation politique jusqu'au niveau national.

C'est à ce niveau qu'une authentique Assemblée (re-) Constituante trouvera programme, mandat et appui de la grande majorité d'un peuple qui en a plus qu'assez de subir le joug et les lois et les ordres d'une oligarchie parisienne et européenne.

Dans cet esprit, renforcez le niveau local en adhérant à Communes citoyennes <http://www.communes-citoyennes.fr/> et renforcez la cohérence au niveau national en signant

<https://www.change.org/p/citoyennes-et-citoyens-de-france-présidentielle-non-constituante-oui>